



Politique tarifaire 2026-2027

Associations et collectifs

1. Adhésion des associations

Introduction :

L'Agopop propose 2 types d'adhésions associatives :

- L'adhésion de soutien
- L'adhésion active ou participative

1.1 L'adhésion de soutien

L'adhésion de soutien permet à votre collectif ou association :

- De soutenir les valeurs et les actions de l'Agopop
- De participer à la vie de l'association
- De domicilier son association à l'Agopop

Montant de l'adhésion :10€

1.2 L'adhésion participative

L'adhésion participative permet à votre collectif ou association :

- D'accéder aux services proposés par l'Agopop
- De soutenir les valeurs et les actions de l'Agopop
- De participer à la vie de l'association
- De domicilier son association à l'Agopop

Elle inclut :

- 1 accès à la salle de spectacle « le stadium » ou 4 accès à des salles de réunion

Montant de l'adhésion :50€

2. Services aux collectifs et associations

Introduction

Les services suivants sont accessibles aux collectifs et associations adhérentes, dans la limite de leur disponibilité. Les tarifs appliqués sont des tarifs associatifs et permettent à l'Agopop de renouveler son matériel et son équipement afin de pouvoir continuer à le proposer.

Dans un souci de non-concurrence, les structures privées hors associatives n'ont pas accès à ces services, sauf dans le cadre d'un partenariat avec l'Agopop.

2.1 Reproduction

Tarifs adhérents pratiqués pour les habitants, en euros.

	Tarif adhérent
A4 noir et blanc	0.10
A4 noir et blanc recto/verso	0.20
A4 couleur	0.20
A4 couleur recto/verso	0.30
A3 noir et blanc	0.20
A3 noir et blanc recto/verso	0.30
A3 couleur	0.30
A3 couleur recto/verso	0.50

2.2 Réservations de salles

Les participations financières au frais de structure sont les suivants :

* Pack location salles de réunion (autres salles que le stadium)

10 réservations / an : 25 €

* Pack location salle de spectacle/ activités (stadium, salle de musique) :

5 réservations : 100€

10 réservations : 150€

Remarque : en cas de non-utilisation des créneaux de salles, ceux-ci pourront être reportés à l'année suivante (1 report maximum)

2.3 Matériel fourni dans les salles + à la demande (merci de vous rapprocher de l'accueil)

Le matériel suivant est installé dans les salles, mis à disposition et ne doit pas être déplacé ni emprunté.

Veuillez rendre la salle comme vous l'avez trouver, pensez à le nettoyer, ranger comme sur les photos.

La WIFI est disponible dans l'ensemble de la structure avec des codes d'accès indiqués dans les salles

Stadium :

- 40 chaises
- 6 tables
- 10 tapis (type tatami)
- 1 écran de vidéoprojecteur
- 1 Vidéoprojecteur

- 1 Enceinte
- 1 enrouleur

Cuisine :

- Toute la vaisselle
- Tous les appareils électroménagers
- Produits d'entretiens, torchons, balais, poubelles, compost

Espace jeunesse :

- 1 télévision
- 1 tableau effaçable
- 1 écran de vidéoprojection
- 1 ordinateur fixe
- Mobilier sur place (tables, chaises, canapés, poufs)
- Jeux jeunesse

Atelier :

- 1 paperboard effaçable
- Mobilier sur place (tables et chaises)
- 1 écran de vidéoprojecteur
- 1 vidéoprojecteur

Minibulle et salle musique :

- Mobilier sur place (tables et chaises)

2.4 Réservation de matériel

L'Agopop met à disposition des collectifs et des associations des kits de matériel. L'Agopop demande une participation financière au frais de renouvellement du matériel.

L'accès au matériel est conditionné à la réalisation d'un inventaire du matériel emprunté, en amont du prêt, spécifiant l'état du matériel. Le matériel doit être rendu dans le même état qu'à la remise.

Les montants sont indiqués avec la liste du matériel en annexe (montant forfaitaire pour des événements ponctuels).

Merci de vous référer aux annexes ci-dessous :

- **PROCEDURE D'EMPRUNT DE MATERIEL**
- **KITS MATERIEL**